**MATRICE pour une**

**Éducation aux médias et à l'information (EMI)**

**Cycle 3, cycle 4 et lycée**



Table des matières

Introduction  **3**

Utilisation de la matrice  **4**

Infographie EMI/Socle commun **18**

Infographie EMI/Exemples de séances **19**

Matrice EMI et compétences du socle au cycle 3 **20**

Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4 **28**

Matrice EMI pour le Lycée **37**

# Introduction

L’objectif de la matrice EMI de l’Académie de Toulouse est de donner un cadre d’appui aux professeurs documentalistes et leurs collègues pour intégrer l’EMI à leurs séances pédagogiques : définir des objectifs et un vocabulaire communs et structurer les parcours EMI dans les établissements.

Cette matrice EMI est le  résultat d’une écriture  collective pilotée pendant deux ans, de septembre 2014 à Juin 2016, par l’équipe TraAM et ouverte à tous les collègues volontaires de l’Académie.

Ce travail a été  réalisé au cours de plusieurs phases distinctes :

* Une première période d’écriture en groupe TraAM nous a permis de choisir la structuration en matrice (ou tableau) à entrées multiples (objectifs opératoires, facettes, notions, niveaux). L’objectif était de proposer un document évolutif, appropriable et transformable à volonté. Ce premier document a été publié en juin 2015.
* Un second temps a été consacré une relecture critique du document par un groupe de collègues repérés  pour leur intérêt pour ce travail. Cette relecture a débouché sur la réécriture du document (simplification des formulations, insertion d’un glossaire, réorganisation en tenant compte du socle commun). Cette mise à jour  a été publiée en janvier 2016.
* Parallèlement, nous avons travaillé à deux infographies pour communiquer sur les grands objectifs de la matrice et les relier au socle commun et à des exemples de séances.
* Enfin, un appel large aux collègues de l’Académie a été lancé pour participer à la rédaction collective et la publication de trois documents de structuration de l’EMI par cycles. Les documents “Matrice et cycle 3”, “Matrice et cycle 4” et “Matrice et lycée” sont parus entre janvier et  juin 2016.

Dans ce document de juin 2016, il nous a semblé opportun de réunir l’ensemble de ces documents en une seule *unité*

La matrice EMI comprend ainsi un ensemble de documents qui s’appuient sur des pratiques concrètes de professeurs documentalistes et laisse une place importante aux pratiques médiatiques des élèves.

Cette matrice concerne le champ de l’**Éducation aux Médias et à l’Information** (EMI) tel qu'il a été acté dans la publication des nouveaux programmes d'enseignement au cycle 4 : <http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717>. Elle s’inscrit dans un contexte éducatif en mouvement :

* la publication du nouveau socle qui justifie ce questionnement et cette réflexion,
* les programmes du collège qui précisent trois objectifs essentiels à l’EMI, intégrés à la matrice,

1. une connaissance critique de l’environnement informationnel et documentaire du XXIe siècle,
2. une maîtrise progressive de sa démarche d’information, de documentation,
3. un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Cette matrice se réfère également au *Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* (2013) dans lequel « les professeurs documentalistes, [sont] enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias » et notamment de la maîtriser des « connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information ».

Le terme **matrice** indique la volonté d'offrir aux collègues professeurs documentalistes un cadre modulable, non figé, à quatre entrées (objectif, notion, niveau ou facette) qui peuvent elles-mêmes être croisées pour mettre en place des progressions pédagogiques. Elle a pour vocation de leur permettre d’échanger et de structurer l’EMI avec leurs collègues, dans leurs établissements.

La matrice s’appuie sur des connaissances opératoires en recherche d’information (élève-lecteur) et en création/publication (élève-auteur).

Cette matrice possède plusieurs **niveaux de lecture et d’entrées :**

* **Les grandsobjectifsopératoires :**

Nous en avons déterminé six, en regroupant les notions essentielles pour chacun d’eux :

* + **Être auteur : consulter, s’approprier, publier**
  + **Comprendre et s’approprier les espaces informationnels**
  + **Partager des informations de façon responsable : produire, reproduire**
  + **Comprendre et expérimenter le Web et sa structuration**
  + **Assumer une presence numérique**
  + **Argumenter : analyser, développer un point de vue**
* **Les quatrefacettes**
  + **Information documentation : collecter, sélectionner, organiser, publier.** C’est l’entrée privilégiée des professeurs documentalistes, du fait de leur expertise dans le champ des sciences de l’information et de la communication. Les notions y sontdoncdétaillées.
  + **Éducation aux médias**  (EAM) qui renvoie en particulier aux passages d’un média à l’autre.
  + **Culture numérique** (ou digitale) qui renvoie à des savoir-faire manipulatoires et de compréhension des objets numériques.
  + **Citoyenne et  éthique** qui s’appuie sur l’éthique, le comportement, les questions du choix et de la responsabilité dans nos sociétés ; facette qui donne la dimension  « éducation à » à l’EMI telle que définie ici.

Le professeur documentaliste s’attachera plus particulièrement à l’information- documentation. Pour autant, la matrice doit être appréhendée de façon à ne pas cloisonner chacune des quatre facettes. Il s’agit de développer une lecture transversale et pluridisciplinaire de façon à rester sur le champ de l’EMI et éviter la confusion qui persiste entre cette « éducation à » et l’une ou l’autre de ses composante.

* **Les notions :** Les notions d'appui sont centrales et incontournables mais ne sont pas exhaustives

Elles   peuvent être complétées par des notions liées. La progression dans ces notions n’est pas proposée de façon linéaire dans la scolarité mais de façon spiralaire : elles doivent être abordées à plusieurs reprises dans le cursus de l’élève, en affinant un peu plus à chaque projet.

* **Les niveaux** des élèves : les trois niveaux proposés sont donnés à titre indicatif pour l’ensemble des cycles 3, 4 et lycée, il en existe d’autres, intermédiaires. Il ne s’agit en aucun cas de tout traiter dans un seul cycle. Il s’agit d’un idéal à viser, tout en tenant compte des contraintes techniques, de l’organisation pédagogique et du contexte local propres à chaque établissement et CDI.

Ils sont destinés principalement à guider les enseignants dans l’observation des élèves dans toute leur hétérogénéité. Il s’agit ici de déterminer pour chaque élève son niveau de départ pour l’amener à « monter » d’un niveau.

L’avantage de cette façon de procéder est qu’elle s’applique tant en aide en aide ponctuelle au CDI que lors de séances pédagogiques programmées.

# Quelle utilisation peut-on faire de cette matrice ?

La matrice est désormais largement connue dans notre académie : elle a été présentée et travaillée lors des journées départementales de regroupement, a été signalée sur les listes de diffusion, a bénéficié d’un large partage via les réseaux sociaux et a été signalée notamment sur Eduscol dans le dossier EMI. Des enseignants de toutes les disciplines ont été sollicités dans plusieurs établissements pour valider la pertinence de ce travail au regard de leurs objectifs propres. Ce croisement des regards permet de montrer que ce document accompagne de manière pratique la mise en œuvre des nouveaux programmes et du socle commun de connaissance et de culture, et qu’il permet de structurer et de rassembler les interventions en matière d’EMI à partir d’un cadre commun suffisamment précis et large.

Ainsi parmi toutes les utilisations possibles, on peut en relever de deux types :

* **Partir de sa propre pratique pour voir comment elle s’intègre dans la matrice**

La matrice permet alors :

* de cibler plus finement les notions abordées et les objectifs à atteindre,
* d’affiner le lien avec les autres disciplines,
* de replacer le numérique dans un objectif large d’apprentissage,
* d’affiner la cohérence de ses séances pédagogiques et leur complémentarité au regard de l’ensemble des objectifs à atteindre,
* de réfléchir aux apprentissages effectués lors de  l’accompagnement individuel des élèves (hors séances).
* **Partir de la matrice pour y intégrer sa progression et ses séances**

La matrice permet alors ici de :

* travailler en équipe et les fédérer autour de l’élaboration d’un parcours à partir d’un document cadre commun,
* s’assurer qu’aucun des objectifs n’est omis dans les parcours EMI
* travailler avec les collègues de discipline leur propre progression pour voir comment y intégrer l’EMI,
* reprendre la trame et relever dans chaque domaine les compétences  travaillées en priorité et les articuler entre elles à travers différentes activités, faire une mini matrice adaptée à un projet pédagogique,
* proposer des outils qui permettent la mise en œuvre d’une compétence,
* faciliter l’évaluation  en mettant en regard : objectif(s) / constats et questionnements suite à une activité proposée aux élèves / la notion et le niveau attendus tel que détaillés dans la matrice / critères d’évaluation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 1 - ÊTRE AUTEUR : CONSULTER, S’APPROPRIER, PUBLIER ***NOTIONS D'APPUI : AUTORITÉ, PERTINENCE, PUBLICATION, DROIT DE L’INFORMATION***  **Notions liées : économie de l’information** [[1]](#footnote-1)**/ Communs**[[2]](#footnote-2) | | |
| **☑ INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Autorité**   * **Niveau 1 -** L’élève apprend à évaluer  l’autorité d’un document  en fonction de critères liés à : * l’identification de l’auteur (d’un livre, d’un article de périodique, d’un texte en ligne...), * l’édition : publication papier, publication en ligne, * des critères de forme (type de texte, présence d’éléments publicitaires,  utilisation d’un langage correct), * des critères de fond (qualité de l’information apportée, de mise à jour...). * **Niveau 2 -** L’élève apprend à évaluer l’autorité d’un document  en fonction de critères  liés à la connaissance et  à la prise en compte : * des différents types d'auteurs (personne morale, personne physique). * del’autorité de l’auteur. * de l’autorité de l’organisation éditoriale : éditeur, ministère, site de presse… de critères de forme :   - du type de document : diaporama, exposé oral, clip vidéo, infographie, article de presse… et notamment du support utilisé pour la publication : site, blog, forum, wiki…) date de publication,  - de l’autorité de l’interface de publication, interface ouverte (blog, article), interface fixe (site Web), interface contributive (forum, wiki).   * **Niveau 3** - L’élève sait reformuler la pensée d’un auteur, au besoin l’organiser,  la compléter ou encore la citer en utilisant les guillemets.L’élève comprend que l’autorité d’un document peut être augmentée par une  recommandation. Ilsaitlui-mêmerecommander un document.   **Pertinence**   * **Niveau 1** - L’élève comprend qu’une information doit être fiable, répondre à un besoin d’information, être d’un niveau de lecture adapté et apporter des informations nouvelles. * **Niveau 2** - Pour évaluer la pertinence d’une information, l’élève tient compte des éléments d’autorité (de l’auteur, de l’organisation éditoriale, de forme). * **Niveau 3** - L’élève est capable de faire évoluer la pertinence d’une information en fonction du contexte de sa recherche : production  visée,  public et place de cette information dans son argumentation (illustration, argument nouveau, type de source…)   **Publication**   * **Niveau 1**- L'élève sait que la publication est une action de communication, de mise à disposition d’un document pour un public donné. L’élève qui publie,  citeses sources. * **Niveau 2**- L’élève connaît différents outils de publication et sait choisir, en fonction du public qu’il vise, l’outil et le support les plus adaptés. * **Niveau 3**- L'élève sait coopérer avec ses pairs dans l’objectif de réaliser un document collaboratif. L’élève comprend que l’activité de publication engage sa responsabilité d’auteur.   **Droit de l’information**   * **Niveau 1**- L'élève sait citer ses sources  Il sait que chacun est propriétaire de son image. * **Niveau 2-** L'élève sait reconnaître les licences *Creative Commons*[[3]](#footnote-3) et sait demander l'autorisation de publier une image ou d'utiliser un son**.** * **Niveau 3-** L’élève sait utiliser les licences *Creative Commons* pour ses propres productions et sait respecter les droits d’auteurs**.** | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Produire des documents multiples (son, affiche, texte, diaporama, infographie, animation, oral…) * Connaître et différencier les supports de publication (papier, site, blog, forum, wiki, réseau social…). * Connaître la chaîne de production médiatique de chaque support. * Connaître le mode de financement des outils du Web 2.0 (Wiki, Google, réseaux sociaux…). * Savoir relier le traitement de l'information à son contexte de publication. * Distinguer l’information du divertissement et de la publicité. * Connaître les atouts et limites de la liberté d'expression est encadrée. * Comprendre que les documents collaboratifs ne sont pas stables mais en perpétuelle mise à jour. * Savoir lire un article de wiki, notamment l’historique de sa rédaction. | * Utiliser des logiciels de traitement de texte, de PAO, de traitement de sons, qu’ils soient en ligne ou hors ligne. * Connaître les règles de base de la typographie. * Connaître la différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire. | * Savoir travailler en groupe pour des documents collaboratifs et collectifs (pad). * Expérimenter le travail de groupe et la notion de compétences distribuées : savoir fédérer, coopérer autour de projets. * Connaître la différence entre le copyright et le droit d'auteur. * Connaître la définition du domaine public. * Connaître la propriétéintellectuelle. * Comprendre que libre ne veut pas toujours dire gratuit, et gratuit ce n’est pas toujours libre. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 2 – COMPRENDRE ET S’APPROPRIER LES ESPACES INFORMATIONNELS ***NOTIONS D'APPUI :* ESPACE INFORMATIONNEL**[[4]](#footnote-4)**, OUTIL DE RECHERCHE, BESOIN D’INFORMATION**  ***Notions liées :* pertinence / veille / fiabilité / validité / portail / moteur de recherche / catalogue** | | |
| **☑INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Espaceinformationnel**   * **Niveau 1** - L’élève est capable d’identifier : * des lieux physiques de connaissances et d’information (comme le CDI, la médiathèque) et de comprendre qu’ils se prolongent par des espaces en ligne accessibles à distance. * des ressources fixées sur un support local imprimé (livres, magazines),  sur un support de stockage numérique ou sur des serveurs distants. * l’information en la distinguant du document (qui la diffuse), du support (qui permet son enregistrement) et de l’appareil de lecture utilisé (ordinateur, téléphone, tablette…). * **Niveau 2** - L’élève est capable de déterminer son besoin d’information pour mettre en place un système d’information personnalisé.   + - Il sait  filtrer, collecter, organiser des ressources et retrouver l’information.     - Il sait utiliser en complémentarité les ressources physiques, l’ENT, le portail documentaire du CDI, les manuels numériques et le Web. * **Niveau 3** -L’élève est capable de mettre en place un écosystème de veille[[5]](#footnote-5). Il effectue un choix raisonné de mots clés précis et des sources, ainsi que d’outils de collecte, stockage et diffusion (publication). Il comprend les étapes du cycle de la veille et la complémentarité des outils de collecte, de stockage et de diffusion.   **Outil de recherche**   * **Niveau 1 -** L’élève est capable de distinguer les différents outils de recherche (catalogue, moteur de recherche, annuaire, portail) et utiliser les fonctions de recherche simple. L’élève connaît la notion d’index dans les livres documentaires et sait qu’un principe similaire d’indexation est utilisé pour le fonctionnement d’un moteur de recherche, il connaît différents moteurs de recherche. * **Niveau 2 -** L’élève  comprend le principe de fonctionnement d’un outil de recherche et le principe d’indexation. L’élève sait   déterminer quel est l’outil de recherche le plus adéquat pour répondre à son  besoin d’information. * **Niveau 3 -** L’élève sait utiliser les fonctions de recherche avancée associées aux différents outils de recherche.L’élève comprend les principes de popularité, indexation humaine ou algorithmique des différents outils de recherche.   **Besoind’information**   * **Niveau 1** - L’élève est conscient qu’il mène une recherche d‘information en fonction d’un besoin d’information. L’élèvesaittraduireunbesoind’information en mots-clés. * **Niveau 2** - L’élève sait préciser son besoin d’information en fonction de ses recherches, et compléter ses mots clés. * **Niveau 3** - L’élève est capable de faire évoluer sa stratégie de recherche au regard de son besoin d’information et d’utiliser de manière complémentaire différents outils de recherche. | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Connaître les règles de base de fonctionnement des réseaux sociaux. * Comprendre la complémentarité des supports d’un même organe de presse. * Comprendre certains enjeux de l’accès à l’information en mobilité (lien entre le Web et les applications). * Réfléchir aux dimensions de communication, information et divertissement. | * Savoir distinguer le Web invisible, accessible souvent grâce à un mot de passe (ENT, portail) et le Web visible par tous. Savoir les utiliser en complémentarité. * Connaître le stockage à distance des documents numériques  (fermes de serveurs de Google, centre de données[[6]](#footnote-6)). * Connaître et savoir utiliser des outils collaboratifs en ligne. * Savoir utiliser un site de gestion de signets (Netvibes, Scoop.it, Diigo, Pealtrees…). * Savoir utiliser les fonctions de veille informationnelle d’un réseau social * Comprendre les principes du traitement automatique et algorithmique des données des outils de recherche (moteur de recherche, page rank, algorithme). * Connaît et pratiquer l’indexation des données, et d’indexation sociale par tags. * Connaître le fonctionnement des flux RSS. | * Être capable d'interroger le rôle et la place des outils dans nos sociétés. * Comprendre que les modes d’accès à l’information peuvent sous tendre les relations sociales (notion de fracture des usages). * Être conscient de la surcharge informationnelle et attentionnelle. * Questionner les enclosures[[7]](#footnote-7) (=fermetures) induites par des réseaux sociaux ou certaines plates-formes. * Respecter les règles et le travail de ses pairs dans l’usage des outils qui permettent la collaboration et la coopération. Comprendre les enjeux des interactions entre pairs. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 3 - PARTAGER DES INFORMATIONS DE FAÇON RESPONSABLE : REPRODUIRE, PRODUIRE ***NOTIONS D'APPUI :* REDOCUMENTARISATION, EDITORIALISATION, RECOMMANDATION**  ***Notions liées :* Design informationnel / Droit de l’information** | | |
| **☑INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Redocumentarisation**[[8]](#footnote-8)   * **Niveau 1 -**  L’élève sait utiliser des documents pour en extraire des informations sélectionnées en copier-coller, sous forme par exemple de document de collecte, et citer sa source (adresse URL). * **Niveau 2 -** L’élève sait rajouter des informations sur la source (identification, autorité, point de vue) et sur le contenu (résumé, mot clés, commentaires et annotations). Personnels) * **Niveau 3 -** L’élève sait mettre en forme les informations qu’il a prélevées en privilégiant l’exhaustivité des sources et l’éventuelle chronologie des arguments qui se répondent. Il connaît d’autres formes de redocumentarisation telle que l’insertion d’un document dans un autre document.   **Éditorialisation**[[9]](#footnote-9)   * **Niveau 1 -** L’élève sait agréger plusieurs documents lors de la prise de note. Il sait intégrer cette sélection de ressources documentaires dans une production finale. * **Niveau 2 -** L’élève  sait choisir un outil selon son objectif de communication : un document linéaire et/ou chronologique et/ou thématique. * **Niveau 3 -**L’élève sait donner une valeur ajoutée par le biais de commentaires structurés, d’annotations, de tags, de liens complémentaires, etc. Il sait situer une ressource dans un ensemble de discours et comprend la chronologie d‘une information. Il comprend les contraintes d’écriture liées aux outils : design[[10]](#footnote-10) (possibilité d’images, couleur, police, disposition), de précisons sur le contenu (résumés, tags), et de partage (interopérabilité avec d’autres outils).   **Recommandation**   * **Niveau 1 -** L’élève sait reconnaître les principes de la recommandation à travers la reconnaissance et l’usage des boutons de partage et de recommandation sur les réseaux sociaux. * **Niveau 2 -** L’élève comprend les phénomènes de diffusion des informations et il peut reconnaître un phénomène de buzz médiatique. * **Niveau 3 -** L’élève apprend à distinguer et maîtriser les logiques de rediffusion de l’information en fonction de l’autorité de celui qui la diffuse. | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Savoir lire les images utilisées par les outils d'éditorialisation et de recommandation (pictogrammes, icônes, métaphores, symboles) pour un usage plus efficient. * Reconnaîtreunerecommandationcommerciale. | * Savoir utiliser et manipuler un outil d’éditorialisation et d’agrégation de contenu. * Comprendre la nécessité d’une mise à jour régulière de l’agrégation. * Cerner les contraintes techniques d’écriture imposées par l'outil, notamment les formes d’information (formes de textes, images, nombre de caractères.) qui seront possibles. * Percevoir la dimension algorithmique de la technique de recommandation sur le Web. * Savoir différencier un document numérisé et un document créé en ligne. * Comprendre que dans le processus d’éditorialisation et de redocumentarisation, l’information n’est plus stockée nécessairement au même endroit. * S’interroger sur l’outil utilisé : gratuit, libre, interopérable, mode d’indexation, possibilité de commentaires. | * Comprendre qu’une communauté (la classe par exemple) peut être gestionnaire et responsable  de ressources. * Comprendre que des ressources peuvent être considérées comme appartenant au bien  commun[[11]](#footnote-11), que les connaissances doivent être préservées et peuvent être enrichies. * Comprendre les enjeux de l’éditorialisation : donner de l’autorité et de la popularité à une ressource, donner sens et validité à une contenu, en garantir l’accessibilité. * Comprendre que la recommandation peut permettre de cultiver ses centres d'intérêts mais qu’elle peut aussi nous enfermer dans une bulle informationnelle qui nous ressemble. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 4 - COMPRENDRE, EXPÉRIMENTER LE WEB[[12]](#footnote-12) ET SA STRUCTURATION ***NOTIONS D'APPUI :* SITE WEB, ARCHITECTURE DE L’INFORMATION, HYPERLIEN**  ***Notions liées :*cloud**[[13]](#footnote-13)**, hébergement, data**[[14]](#footnote-14)**, Web, design informationnel, portail, base de données** | | |
| **☑ INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Site Web**   * **Niveau 1 -** L’élève sait définir un site Web. L’élève sait accéder à un site Web de multiples façons : en saisissant son URL dans la barre de recherche, en utilisant un moteur de recherche, en cliquant sur un hyperlien[[15]](#footnote-15). * **Niveau 2 -** L’élève sait retrouver les éléments d’identification et de contact de l’auteur d’un site Web. A la lecture de l’adresse de la page Web, il sait s’il est sur la page d’accueil ou sur autre une page spécifique du site. * **Niveau 3 -** L’élève sait que la mise en ligne d’un site Web suppose un hébergement des données.   **Architecture de l’information**[[16]](#footnote-16)   * **Niveau 1 -** L’élève comprend que l’architecture de l’information désigne l’organisation de l’information dans un site et sait définir les hyperliens. Il sait se repérer dans la page d’accueil d’un site. * **Niveau 2 -** Il sait, lorsqu’il  accède à une page Web, retrouver la page d’accueil du site. L’élève sait que l’architecture de l’information d’un site Web oriente l’usager dans sa navigation. * **Niveau 3 -** L’élève sait distinguer un site Web des outils du Web 2.0 (des plates-formes de partage et réseaux sociaux) qui lui sont associés. Il est capable de réfléchir à l’architecture de l’information (rubriques et sous rubriques) d’un site qu’il mettrait lui-même en ligne.   **Hyperlien**   * **Niveau 1 -** L’élève sait que les hyperliens sont la structure même du Web car ils permettent de relier l’ensemble des pages Web entre elles. Il sait qu’un hyperlien peut renvoyer vers une page Web du même site ou d’un autre site, ou plus généralement d’un autre document. * **Niveau 2 -** L’élève sait choisir avec pertinence les hyperliens à consulter en fonction de son besoin d’information. Rétrospectivement à une recherche, il sait revenir sur un parcours de lecture guidé par les hyperliens. Il sait créer lui-même des hypertextes dans un document. * **Niveau 3 -**L’élève sait créer de manière pertinente des hyperliens (hypertextes, images cliquables, QR codes...) dans un document dans l’objectif d’enrichir le contenu qu’il donne à lire. | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Savoir, pour les sites de presse écrite, que la mise en forme de l’information (texte et images) se comprend en continuité avec la mise en forme de l’information de la Une imprimée du journal. * Savoir Distinguer les différents types de site Web et leurs finalités en termes de communication. * Savoir qu'une page écran se compose d'un texte et d'un paratexte[[17]](#footnote-17). | * Connaître l’histoire du Web et sa structure * Savoir créer des liens Savoir que la mise en ligne suppose un hébergement de ses données sur des serveurs distants. * Connaître le vocabulaire technique lié au Web. * Savoir qu’il existe plusieurs langages de programmation sur le Web (html, CSS…). * Savoir afficher le code source d’une page Web et y copier-coller un contenu. * Savoir que tout internaute, à son échelle, peut participer à la construction  de certains sites Web (wiki, blog…). | * Savoir prendre du recul par rapport au design d’un site Web, se poser la question de ce qui dans la mise en page a été pensé pour nous plaire, nous attirer, nous donner une impression de fiabilité (les couleurs, les polices ou les images)… * Savoir rester critique face aux valeurs véhiculées par les sites Web et réseaux sociaux. * S’interroger sur les évolutions à venir du Web 2.0 avec le développement de l’Internet mobile (applications de réalité augmentée par exemple). |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 5 - ASSUMER UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE ***NOTIONS D'APPUI*: présence numérique, identité numérique**  ***Notions liées*: traces / données personnelles / data** | | |
| **☑INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Présencenumérique**[[18]](#footnote-18)   * **Niveau 1-** L’élève sait que sur le Web, il laisse des traces de qui il est, ce qu’il fait, ce qu’il regarde. Il est capable de mettre en place un suivi régulier et volontaire de sa présence numérique (recherche nom-prénom dans un moteur de recherche, alerte, ...). Il prend conscience de la pérennité des informations laissées sur le Web. * **Niveau 2-** L’élève distingue les traces volontaires (coordonnées personnelles, publications),  les traces involontaires (adresses IP, publications par des tiers) et les traces héritées (commentaires sur les publications, identifications par des tiers, liens vers les publications). Il prend conscience que sur Internet on ne maîtrise pas tout, mais qu’on peut anticiper et maîtriser sa présence. * **Niveau 3-** L’élève est capable d’assumer ses traces. L’élève est capable d’anticiper les traces qu’il laisse.   **Identiténumérique**[[19]](#footnote-19)   * **Niveau 1-** L’élève sait quels éléments constituent son identité légale, son identité personnelle. Il prend conscience de son identité numérique : il sait qu'en s'enregistrant sur des sites Web il laisse des informations sur son identité personnelle. Il sait qu'en publiant il donne également des informations sur son identité culturelle et sociale (j’aime, je recommande…). * **Niveau  2 -** L’élève construit son identité numérique : contrôle de ses publications et de ses paramètres sur les réseaux sociaux, choix des informations communiquées lors de la création de ses profils, choix des avatars et pseudos utilisés. Il fait la différence entre les espaces de publication publics et privés. * **Niveau 3** - L’élève est capable de façon consciente et responsable de construire son identité numérique, y compris dans un le cadre d’une recherche d’emploi. Il est conscient de la traçabilité de son identité sur le Web.  Il maîtrise l’essentiel de son image publique. Il connaît la part des traces qu’il peut ou ne peut pas maîtriser. | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Comprendre diverses formes de son identité numérique (avatar, profil…). * Comprendre que ce que l’on publie aura plus ou moins d’audience selon la plate-forme choisie. * Comprendre que les traces sont une forme de publication en ligne. * Comprendre la valeur économique des données personnelles : les données stockées permettent de dégager des profils de consommateurs ou d’utilisateurs. * Savoir que les outils numériques les plus couramment utilisés (notamment ceux du GAFA[[20]](#footnote-20) : Google, Apple Facebook et Amazon…) sont financés par la vente des données personnelles à des fins publicitaires. | * Appréhender les contraintes techniques d’écriture qui, sur les sites, nous obligent à donner des informations personnelles * Comprendre le fonctionnement des systèmes de recommandations et comprendre que les algorithmes se basent en partie sur les traces volontaires et involontaires. * Comprendre le fonctionnement de la collecte des données personnelles, pouvoir maîtriser ses traces. | * Verbaliser l’image que l’élève a de lui, l’image qu’il veut donner de lui, l’image qu’il reçoit des autres. * Comprendre que l'on entre dans des communautés d'intérêt en partageant. * Comprendre et questionner la question du droit à l’oubli. * Questionner les données personnelles: quelles alternatives peut-on penser entre le droit à l’oubli, la propriété des données par les grandes firmes du Web (GAFA), et le filtrage technologique[[21]](#footnote-21) des fournisseurs d’accès. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OBJECTIF 6 - ARGUMENTER : ANALYSER, DÉVELOPPER UN POINT DE VUE ***NOTIONS D'APPUI :* SOURCE, DISCOURS**  ***Notions liées*: désinformation** | | |
| **☑INFORMATION DOCUMENTATION** | | |
| **Source**   * **Niveau 1 -** L’élève sait qu’un document a toujours un auteur. Il sait repérer et au besoin distinguer la source éditoriale d’un document (qui l’a publié ou qui l’a mis en ligne) et son auteur (qui a créé le texte, l’article, le billet, l’image, le son…). L’élève comprend que le contenu d’un document collaboratif est généré par une multitude de personnes qui peuvent être anonymes. * **Niveau 2** - L’élève peut regrouper en grandes catégories les sources (institutionnelles, collaboratives, commerciales, associatives, scientifiques, médiatiques...) qui mettent en ligne les documents numériques. Il perçoit une intention de publication (informer, vendre, militer, …).  L’élève sait identifier une source et en noter les références (bibliographie). * **Niveau 3 -** L’élève apprend, sur un sujet, à proposer une exhaustivité des points de vue exprimés par des. L’élève quand il est auteur,  apprend à restituer ses propres connaissances.   **Discours**[[22]](#footnote-22)   * **Niveau 1 -** L’élève comprend que la qualification et l’intention de la source orientent le discours porté par un document. Il apprend lui-même à développer un point de vue personnel et à argumenter sur un sujet (distinction entre les arguments et les exemples). * **Niveau 2 -** L’élève comprend que le discours est aussi porté par le support de publication utilisé (oral, revue, plaquette Wiki, blog, forum, ...). Il est initié aux problématiques de la désinformation. Il sait rendre compte des principaux arguments d’une controverse ou d’un débat. * **Niveau 3 -** L’élève perçoit qu’un discours médiatique se comprend dans une chronologie (réponse à un événement, à un argument) et un contexte. Il sait rendre compte d’une controverse ou d’un débat. Il sait développer son point de vue sur un sujet : en construisant une argumentation et en commentant des articles publiés, par exemple. | | |
| **☑ ÉDUCATION AUX MEDIAS** | **☑ CULTURE NUMÉRIQUE** | **☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE** |
| * Distinguer l’article de presse (ou de blog) de ses commentaires. * Étudier la façon dont un éditeur de presse utilise différents médias (journal papier, site Web, réseaux sociaux, chaîne Youtube, …) pour diffuser des informations d’actualité et diversifier sa présence numérique. * Comparer les spécificités de différents médias sur un sujet de société : arguments, type de public visé, utilisateur effectif du média, relations entre médias. * Savoir faire la distinction entre fait, opinion et commentaire. * Rendre compte d’un débat, d’une conférence à travers un média. | * Savoir utiliser un logiciel pour présenter les sources. Dans le cadre d’une recherche d’exhaustivité des points de vue, lire une page. | * Apprendre qu’un point de vue neutre n’existe pas * Relater un point de vue extérieur au sien. * Comprendre la relativité des points de vue à partir de la lecture de fictions (développer l’empathie). |

# Infographie EMI/Socle commun

# 



# EMI/Exemples de séances

# **De manière globale, au cycle 3 l’Éducation Aux Médias et à l’Information vise à**



# Matrice EMI et compétences du socle au cycle 3

* **découvrir et interroger l’environnement numérique du quotidien,**
* **mettre en place des démarches de recherche d’information pertinentes et efficaces,**
* **sensibiliser à un usage responsable des outils numériques.**

**Ce document, à destination des professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse a été rédigé à partir de la matrice EMI :** [**http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page\_id=912**](http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page_id=912) **. C’est une outil pour la mise en œuvre de séances pédagogique s en EMI au cycle 3. Des séances pédagogiques sont proposées à titre indicatif**

## **Des langages pour penser et communique****r**

|  |
| --- |
| **1.1. Être auteur (objectif 1 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l'élève sait porter un discours (oral ou écrit) personnel, construit à partir des discours qu’il rencontrés lors de conversations, débats ou lors de recherches :  Il comprend la fonction d’un auteur et l’identifie dans un livre, un article de journal, sur un site   * Il reformule la pensée d’un auteur, au besoin l’organise, la complète ou encore la cite en utilisant les guillemets. * Il comprend qu’il peut porter un discours personnel, engagé, à partir d’informations dont il a connaissance (à travers la création artistique par exemple). * Il distingue le résumé d’une œuvre (objectif) des avis ou marques d’opinion personnelle (subjectif). |
| **Exemples de séquences**   * Retrouver les auteurs d’un livre, d’un article de périodique et d’un site sur un même sujet. * Recréer la première de couverture d’un livre, la Une d’un journal... * Étudier la page d’accueil du site de l’école ou du collège pour identifier qui écrit (les identifications institutionnelles, les logos, les noms, etc.) * Sur le Web, en comparant trois sites en classe avec un vidéo-projecteur, apprendre à distinguer un auteur-personne (ex un passionné, un enseignant), un auteur-organisation (ex : le Musée du Louvre, le ministère du développement durable, le journal “Mon quotidien”), une plate-forme d'écriture collaborative (Wikimini, Wikipédia). * Écrire à un auteur de livre ou d’article de presse, à un chef d’entreprise pour l’interroger sur son métier et/ou le site Web de son entreprise (but de site, qui décide des contenus, etc.). Rencontrer un auteur dans le cadre d’un festival, un professionnel dans le cadre d’une visite en entreprise, d’un mini forum. * Contacter l’auteur d’un site pour l’interroger sur les droits d’utilisation de son/ses œuvres. * Rédiger un commentaire sur un site. * Participer à la rédaction ou l’enrichissement d’un article sur Wikimini pour comprendre les logiques de l'écriture collaborative. * Utiliser Twitter pour participer à des cadavres exquis littéraires, pour écrire à la place des personnages d’un conte, d’un roman, d’une fable lus en classe. |

|  |
| --- |
| **1.2. Argumenter (objectif 6 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève cerne les expressions d’opinion personnelle et s’exerce lui-même à en exprimer une. Il fait la distinction entre opinion, croyance et connaissance. |
| **Exemples de séquences**   * Rédiger des critiques de livres ou argumenter oralement à partir d’un livre dans le cadre d’une participation à un prix littéraire, d’un défi Babelio cm2/6eme. * Présenter un livre ou un article de presse en distinguant le résumé de l’histoire, les faits et l’opinion personnelle * Exposer dans la médiathèque, bibliothèque ou la librairie de la ville des critiques des livres lus. * Accompagner une exposition thématique à la bibliothèque, au CDI en produisant des recueils de textes illustrant la thématique. * Réaliser des productions après une visite (diaporama, production audio, affiche, livre en ligne, schéma, carte mentale…)   - Apprendre à échanger des arguments lors d’un débat, jeu de rôle, par exemple en éducation civique et morale, en sciences (ex : sur les animaux en voie de disparition, la préservation de la planète..) ou pour la préparation du conseil des délégués lors de la remontée des difficultés/problèmes.   * Institutionnaliser un temps autour de l’actualité pour apprendre à comparer les sources et les points de vue. Distinguer une dépêche AFP d’un article. Apprendre à reformuler une information. * Comprendre les motivations d’une publication de « green washing » pour un site (pratique commerciale consistant à utiliser des arguments environnementaux trompeurs pour vendre (ex : http://www.marees-noires.com/)) * Construire une grille d’évaluation pour réaliser un exposé, une critique littéraire, une observation scientifique, une investigation * Utiliser Twitter pour réagir à des avis littéraires sur des œuvres, articles lus. |

## **Des méthodes et outils pour apprendre**

|  |
| --- |
| **Comprendre et s’approprier les espaces informationnels et les outils de recherche (objectif 2 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève identifie, à utilise et construit les différents lieux et les ressources qui peuvent l’accompagner dans ses apprentissages. Il connaît l’environnement physique mis à sa disposition (BCD ou CDI, outils de la classe ou du CDI, bibliothèque municipale, médiathèque) comme l’environnement en ligne (principaux sites de référence). Il comprend qu’on retrouve la même logique de classement en fonction du support : livres documentaires rangés par sujets, livres de fiction rangés par auteur, périodiques rangés par date. L’élève sait identifier les outils de recherche mis à sa disposition. Il apprend à utiliser lieux et outils en autonomie lorsqu’il doit mener une recherche simple. Il utilise et construit les différentes ressources qui peuvent l’accompagner dans ses apprentissages. |
| **Exemples de séquences autour des espaces informationnels**   * Se repérer dans la BCD, la bibliothèque municipale ou le CDI ; réaliser et /ou participer à un jeu de piste ou un plan pour une autre classe ou lors de la liaison CM2 / 6ème * Utiliser les outils mis à disposition dans la classe et dans les espaces de travail partagés (dictionnaires, livres scolaires, affiches à visée didactique sur les règles d’orthographe, …) * Réaliser des outils à destination d’autres élèves (grilles d’évaluation lors de dictée, de production d’écrits, d’exposé) * Dans le cadre de la participation à une twictée, apprendre à rédiger pour d’autres élèves des règles d’orthographe, grammaire ou conjugaison avec Twitter. |
| **Exemples de séquences autour des outils de recherche**   * Étudier des pages de résultats dans un moteur de recherche pour choisir de façon critique la sélection de liens qui lui sont proposés, notamment en distinguant les publicités des résultats réels. * Savoir utiliser un sommaire et un index dans un livre ; comprendre qu’un moteur de recherche fonctionne aussi par indexation. Distinguer l’indexation humaine de l’indexation informatisée. * Savoir utiliser une encyclopédie collaborative en ligne comme Wikimini, savoir comparer rapidement son contenu à celui de Vikidia ou Wikipedia. Repérer la présence des index, leurs spécificités et leur utilité pour organiser et enrichir sa recherche. Utiliser “ la réponse du savant” pour préciser une recherche et savoir formuler une question. Savoir retrouver un article et savoir utiliser les liens hypertextes pour enrichir sa recherche. * Découvrir des sites Web de référence pour enrichir son bagage culturel : site de la bibliothèque nationale de France, site du musée du Louvre, site du château de Versailles, etc. Compléter ou commencer une recherche en visionnant des expositions virtuelles. * Utiliser l’ENT comme un espace de ressources mises à disposition par les professeurs. * Travailler sur son environnement proche en utilisant Google Earth et aller comparer *de visu* l’environnement lors d’une sortie de découverte du quartier de l’école ; noter les points communs et les différences. |

## **La formation de la personne et du citoyen**

|  |
| --- |
| **Apprendre à partager les informations de façon responsable (objectif 3 de la matrice)** |
| **3.1 Redocumentarisation***(création d’un nouveau document à partir de documents existants)* |
| En fin de cycle, l’élève sait utiliser à bon escient les documents trouvés lors d’une recherche, tout en respectant le droit d’auteur. Il distingue l’information collectée (document de collecte) de l’information dont il est lui-même auteur (œuvre originale) |
| **Pour le droit d’auteur**  L'élève auteur doit connaître et respecter le droit d’auteur. Il sait que tout document (texte, image, vidéo, son) est le fruit du travail d’une personne ou d’un groupe de personne et que cette œuvre leur appartient de manière inaliénable.Il peut utiliser le droit de citation. Il apprend qu’on ne peut pas utiliser en publication toutes les images que l’on trouve avec un moteur de recherche car elles sont soumises au droit d’auteur. Il découvre quels documents sont utilisables : ceux qui appartiennent au domaine public (70 ans après la mort de leur auteur) et celles qui sont sous licence *Creativecommons*. Ces licences sont apposées par leurs auteurs aux documents pour permettre leur réutilisation (sous certains conditions : donner ou nom le nom de l’auteur, les modifier ou non, etc.) |
| **Exemples de séquences**   * Étude des conditions de réutilisation de Wikimini ou Wikipedia( licencecreativecommons) * Choix d’une licence à apposer sur un travail publié en ligne : à l’aide de petites étiquettes représentant les différents logos des *creativecommons*, les élèves s’amusent à définir différents niveaux de licence et votent pour celle qu’ils souhaitent mettre. * identifier les éléments nécessaires à la citation des sources. |
| **Pour le droit des personnes**  L'élève qui est pris en photo est informé du droit dont il dispose par rapport à son image ou à l’enregistrement de sa voix. Il est associé à ses parents lors de la réflexion autour de la signature des documents permettant l’utilisation de son image, par exemple sur le site de l'école |
| **Exemple de séquences**   * Comprendre le droit à l’image lors de la signature d’une autorisation. * Comprendre le droit à l’image lors de sorties ou voyages scolaires |

|  |
| --- |
| **3.2 Editorialisation***(mise en forme de l’information)* |
| L’élève a conscience de la nécessité de mettre en forme l’information collectée pour qu’elle soit attractive. Il réfléchit à la mise en page, manipule différents supports de publication papier et numérique (traitement de texte, logiciel de PAO…) et commence à percevoir que chaque outil impose des contraintes |
| **Exemples de séquences**   * Travail de sélection d’image ou de prise de photographie pour enrichir une encyclopédie collaborative, réaliser une exposition virtuelle, un diaporama ou une infographie en respectant le droit d’auteur et les licences. * Utiliser un réseau social (Twitter, Babelio, Instagram…) en élaborant des choix/ règles de publications et en sachant paramétrer un compte pour choisir le mode de publication (privé ou public).. |

|  |
| --- |
| **3.3 Recommandation** |
| L’élève sait que la recommandation est une pratique informationnelle et sociale ancienne, relevant de l’oralité et de l’ère de l’imprimé (lettre de recommandation) et qu’elle se retrouve sur le Web notamment par le biais des boutons de partage et de recommandationsur les réseaux sociaux (bouton j’aime de Facebook.  L’élève expérimente la notion de circulation de l’information en diffusant ses productions :   * à l’échelle de l’établissement, du quartier. * par le biais d’affiches, de tracts… |
| **Exemples de séquences**   * Réalisation d’une campagne d’affiches sur un thème lié au vivre ensemble (ex : Vivre ensemble dans un monde connecté : comment aider mes amis en ligne ?),à la culture numérique (Pour ou contre Wikipédia, pour ou contre la publicité sur internet …), au développement durable, * Réaliser des marques-pages, des poésies ou toute autre production et les exposer dans les librairies ou les bibliothèques de la ville. * Écrire des commentaires à la suite d’articles de la presse en ligne sur des sites tels que “Mon quotidien” ou “Un jour, une actu”. |

## **Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

|  |
| --- |
| **Expérimenter la structuration du Web (objectif 4 de la matrice)** |
| En fin de cycle, par sa confrontation au Web, l’élève :   1. A découvert l’aspect physique de Web et son principe de fonctionnement : la nécessité d’une connexion internet, d’un terminalécran, l'envoi de données numérisées par le réseau, mais aussi le nécessaire stockage à distance de certaines données. Il cerne l’importance de l’hyperlien, élément à l’origine du Web, qui le structure et qui permet la navigation. 2. Il sait qu’il existe un Web visible (accessible par tous) et un Web invisible bien plus vaste (accessible en mode connecté) qui tend à ce que nous ayons accès à un Web personnalisé. 3. Il a découvert l’histoire des outils de communication dans leur temporalité. 4. Il comprend la structure d’un site Web. Il sait qu’un site Web et constitué d’une page d’accueil et de pages reliées à celle-ci. Il comprend l’architecture en rubriques et sous rubriques. |
| **Exemples de séquences**   * Repérer la présence des onglets, cerner l’architecture d’un site sur sa page d’accueil pour organiser sa navigation * Repérer des hyperliens lors d’une lecture, par exemple d’article d’encyclopédie collaborative * Utiliser différents navigateurs, différents moteurs de recherche pour les identifier et connaître leur fonction * Placer sa propre histoire (date de naissance, entrée en CP, naissance d’un frère/sœur, sa 1e console…) dans l’histoire du Web à l’aide d’une frise chronologique * Etude de l'architecture du site de l'école ou du collège ; participation des élèves à la réflexion sur les rubriques. * Explication de l´ENT du collège, notamment sa personnalisation par la connexion, sa plus grande partie appartenant au Web invisible. * Écriture de documents divers : diaporamas, articles de blog (dans le cadre d’un atelier littéraire, scientifique, sur l’actualité ou pour un projet de la classe) ou d'encyclopédie collaborative incluant des hyperliens. |

## **Les représentations du monde et de l’activité humaine**

|  |
| --- |
| **Assumer une présence numérique (objectif 5 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève sait que son activité en ligne génère des traces sur le Web ; il comprend qu’il y a différents types de traces plus ou moins faciles à contrôler ou à anticiper : les traces volontaires, les traces involontaires et les traces subies. Il sait qu’il doit faire des choix lorsqu’il publie sur le net pour contrôler les traces qu’il laisse. |
| **Exemples de séquences**   * Dans le cadre d’un projet de publication sur réseau social : avec Twitter par exemple, ou Babelio, travailler sur le profil du groupe : avatar, résumé descriptif… * Distinguer les éléments de son identité qui doivent rester privés et ceux qui sont publics et permettent de mettre en valeur un profil: trier des caractéristiques identitaires privées et publiques * Rencontrer sur Babelio ou Twitter des groupes partageant des goûts ou des intérêts similaires et partager des informations * Savoir paramétrer son compte sur un réseau social * Construire des identités virtuelles de personnages historiques ou littéraires sur différents réseaux sociaux * Publier sur le blog de l’ENT pour commenter un sujet d’actualité ou une thématique de société. |

# 

# **Matrice EMI et compétences du socle au cycle 4**

# **Au cycle 4, l’Éducation aux Médias et à l'Information vise à :**

* **une connaissance critique de l’environnement informationnel et documentaire du 21e siècle**
* **une maîtrise progressive de sa démarche d’information, de documentation**
* **un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion**

Ce document aété rédigé collaborativement par des professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse à partir de la matrice cadre en EMI :<http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page_id=912>.

C’est un outil pour la mise en œuvre de séances pédagogiques en EMI au cycle 4. Les exemples sont proposés à titre indicatif et non exhaustif. Vous trouverez certains outils de publication en ligne utilisés lors des séances ainsi que des productions d'élèves sur le site collaboratif Publionsdoc :<https://publionsdoc.wordpress.com/>

La matrice EMI et ses déclinaisons par cycle permettent d’étayer les compétences spécifiques des professeurs documentalistes actées par le*Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* (2013) <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>dans lequel “les professeurs documentalistes, [sont désignés] enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias” et doivent maîtriser les “connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information”.

## **1.Des langages pour penser et communiquer**

|  |
| --- |
| **1.1. Être auteur (objectif 1 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève comprend que l’autorité d’un document dépend de critères de fond et de forme : son auteur, l'organisation qui le publie, le support de publication.   * Il s'interroge sur la fiabilité, la pertinence d’un document et d’une information. * Il sait distinguer les grands types de sources en fonction de leur intention de communication : institutionnelles, médiatiques, scientifiques, personnelles, marchandes… * Il sait reformuler la pensée d’un auteur. * Lorsqu’il publie, l’élève sait choisir le support et les outils en fonction du public visé. * Il est capable de réaliser un document collaboratif. |
| **Exemples de séquences**   * Lors d’une recherche documentaire : analyser son document de collecte pour revenir sur son cheminement de recherche et organiser les sources consultées en fonction de leur intention de communication. * Publier un article sur l’ENT de l’établissement en insérant liens, images, vidéos, animations flash ou diaporamas. * Utiliser des images en publication : apprendre à en comparer plusieurs et à les choisir en fonction de l'objectif, légender différemment une même image et évaluer les effets produits, associer image et texte pour en mesurer la complémentarité. * Rédiger ou modifier des articles dans les encyclopédies collaboratives (par exemple Wikimini, Vikidia) * Réaliser une exposition en ligne ou un diaporama dynamique : affiches, extraits sonores lus et accompagnés de bruitages, etc. * Réaliser un roman photo. * Réaliser le pastiche d’un film vu en classe en Stop Motion. * Réaliser et mettre en ligne des interviews de professionnels dans le cadre du parcours avenir. * Live tweeter lors d’une manifestation (ou d’un visionnage vidéo)  artistique, scientifique... * Réaliser un mur d’images sonores à partir d’images. A la suite d’un voyage à l’étranger, à partir d’enregistrements sonores, réaliser un montage afin de rendre compte d’une émotion, d’une atmosphère, d’un lieu… * Créer un cadavre exquis via des échanges de mails ou tweets, puis un pad. * Participer à un concours de twithaïkus. * Réaliser une visite augmentée de sons (QR Codes) ou un audio-guide en vue d’un voyage scolaire. * Réaliser des films de présentation du collège  et les mettre à disposition sur un espace en ligne (ex : ENT, Padlet,  Prezi). * Réaliser des flyers ou affiches de sensibilisation et de prévention autour de sujets liés à la santé et à la protection de l’environnement. * Réaliser une vidéo façon “Youtubeurs” en fonction de critères établis collectivement en classe. Par exemple réaliser un booktube (à la façon des youtubeurs célèbres) pour faire la promotion d’une lecture. * Réaliser une bande annonce littéraire d’un roman en s’appuyant sur un story-board réalisé en amont. * Réaliser des jeux à partir d’un cours avec Learning Apps. * Transformer un cour écrit sous forme d’animation. * Présenter une règle de grammaire ou de conjugaison sous forme de carte mentale ou d’infographie. |

|  |
| --- |
| **1.2. Argumenter (objectif 6 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève est capable d’exprimer son point de vue ainsi que de reprendre ceux d’autres auteurs. Il distingue les différents types de discours (faits, opinions,...) qu’il rencontre et adapte le sien et sa mise en forme en fonction du support de publication et de son contexte (commentaire, critique, analyse,...). Il est initié aux problématiques de désinformation. |
| **Exemples de séquences**   * Relever des arguments sur un sujet de controverse permettant de justifier de la validité et de la crédibilité à accorder à une source, rédiger un avis personnel ou de groupe. * Débattre en classe sur des sujets de controverse tout en identifiant les positions et le rôle de chacun (animateur/ défenseur/ opposant/ preneur de note). * Participer à une campagne d’affichage sur les outils et/ou les usages numériques : “Pour ou contre Wikipédia ?”, “Pour ou contre la publicité ciblée ?”, “Pour ou contre la connexion permanente ? “ , “Pour ou contre une présence sur les réseaux sociaux ?” etc. Élaborer une cartographie des points de vue pour définir différents domaines de traitement de l’information (scientifique, médiatique, associatif, institutionnel,...) * Apprendre à schématiser l’information en utilisant un outil de création d’infographies pour rendre compte d’une lecture de roman ou pour communiquer une information complexe sous forme d’affiches. * Réaliser le procès d’un livre lu en classe en français, résumer les arguments pour ou contre. * Rédiger des critiques littéraires argumentées sur le réseau social Babelio. * Rédiger des commentaires argumentés à la fin d’articles lus sur le Web. * Créer des chroniques radio en fonction d'un angle journalistique argumenté par des données factuelles. * Commenter des productions écrites par le biais de tweets et faire des suggestions de corrections étayées à partir des règles de grammaire et d’orthographe (Twictée). * Rédiger plusieurs lettres de même contenu, en travaillant sur les différents registres de langue selon le destinataire et le média utilisé : courrier officiel, mail, lettre personnelle… * Rédiger un article à partir d’une dépêche d’AFP en variant les points de vue par rapport à l’évènement. * Réaliser une Une de Journal à partir de dépêches AFP en optant pour une ligne éditoriale très orientée (presse people, presse satirique, presse à sensation, etc.). * Suivre le chemin d’une rumeur dans les médias, argumenter et citer ses sources pour l’expliciter. |

## **2. Des méthodes et outils pour apprendre**

|  |
| --- |
| **Comprendre et s’approprier les espaces informationnels et les outils de recherche (objectif 2 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève est capable de déterminer son besoin d’information et de mettre en place une stratégie de recherche personnalisée. Il sait adapter son outil de recherche à sa démarche, filtrer, collecter et organiser ses ressources. |
| **Exemples de séquences**   * Savoir organiser une recherche : définir ses thèmes de recherche, les formuler en mots clés, rechercher et évaluer des ressources pertinentes et fiables, collecter des informations et en garder une trace, reformuler et synthétiser l’information lors d’un travail de recherche. * Étudier une page de résultats de moteur de recherche ; interroger les critères de popularité et de pertinence, appréhender la notion d’algorithme et d’adresse URL. Comparer les résultats de plusieurs moteurs de recherche. * Connaître et utiliser la fonction “recherche avancée” d’un moteur de recherche. * Savoir organiser l’information sous forme de carte mentale lors d’une conférence ou d’un spectacle pour la partager avec d’autres sur l’ENT ou un blog. * Constituer un portail thématique de documents (avec Netvibes ou Pearltrees par exemple). * Réaliser une frise chronologique interactive pour présenter des repères temporels. * Rechercher une image libre, la copier, la télécharger, la modifier, l’insérer dans un document lors de la réalisation d’une exposition en ligne. * Savoir organiser et sauvegarder ses documents sur son espace personnel au collège, chez soi, dans le Cloud. * Connaître des sites et banques de recherches d’images libres de droits. * Présenter un outil du Web 2.0 (Wikipédia, Youtube, les réseaux sociaux, etc.) et expliquer les raisons de son succès (nature, fonctionnement, usages sociaux) en réalisant une carte mentale. |

## **3. La formation de la personne et du citoyen**

|  |
| --- |
| **Apprendre à partager les informations de façon responsable (objectif 3 de la matrice)** |
| **3.1 Redocumentarisation***(création d’un nouveau document à partir de documents existants)* |
| En fin de cycle, l’élève sait créer un nouveau document à partir d’un document initial en ajoutant des informations sur la source et sur le contenu. |
| **Pour le droit d’auteur**  L'élève auteur doit connaître et respecter le droit d’auteur. Il sait que tout document (texte, image, vidéo, son) est le fruit du travail d’une personne ou d’un groupe de personne et que cette œuvre leur appartient de manière inaliénable.Il peut utiliser le droit de citation. Il apprend qu’on ne peut pas utiliser en publication toutes les images que l’on trouve avec un moteur de recherche car elles sont soumises au droit d’auteur. Il découvre quels documents sont utilisables : ceux qui appartiennent au domaine public (70 ans après la mort de leur auteur) et celles qui sont sous licence *Creativecommons*. Ces licences sont apposées par leurs auteurs aux documents pour permettre leur réutilisation (sous certains conditions : donner ou nom le nom de l’auteur, les modifier ou non, etc.) |
| **Exemples de séquences**   * Réaliser une production originale à partir d'un document de collecte : réécriture, écriture à partir d'extraits, de citations, de résumées, réflexion sur la place des extraits dans l'argumentation ou l'oeuvre de création artistique ou littéraire. * Rédiger un document collaboratif sur un pad pour rédiger un compte-rendu de sortie scolaire. * Créer un montage audio en vue d'illustrer un book trailer ou afin d’illustrer un poème. * Créer une image interactive à partir de la carte d’un pays ou d’une oeuvre d’art : insérer des contenus texte et audio. * Construire une échelle chronologique interactive en insérant des images libres et en citant ses sources. * Créer un recueil de poésies numériques (un blog ou un mur sonore) alliant travail d’écriture et illustration esthétique libre de droit en y associant les licences appropriées. * Créer un tableau illustré d’exemples concrets des différents droits liés à la propriété intellectuelle : modèles industriels, designs, contrefaçons, marques, brevets d’invention, oeuvres artistiques, interprétations d’une même oeuvre. * A partir d’une exposition virtuelle, débattre des droits d'auteur sur des œuvres du domaine public qui se retrouvent "enfermées" sur des plates-formes" privées comme le « Google art project » |
| **Pour le droit des personnes**  L'élève sait que, comme les personnes qui l'entourent, il a des droits sur son image, l'enregistrement de sa voix. Il sait qu'il doit de demander l'autorisation d'autrui pour utiliser son image ou sa voix. |
| **Exemple de séquences**   * Rédiger collectivement le texte d’une autorisation d’utilisation des photographies de personnes avant un voyage scolaire. * Participer à la rédaction de la charte informatique du collège. * Débattre autour du harcèlement des personnes. Créer une carte mentale mettant en évidence la typologie des spams reçus dans une boîte mail, en s’appuyant sur le site [Hoaxbuster](http://www.hoaxbuster.com/). * Comprendre les enjeux de la captation des données personnelles pour les outils du Web 2.0 à travers, par exemple, les boutons de partage. * Apprendre aux élèves à flouter les visages des personnes sur les photos prises lors d’une sortie scolaire avec un logiciel de retouche d’images. |

|  |
| --- |
| **3.2 Editorialisation***(mise en forme de l’information)* |
| En fin de cycle, l’élève comprend les enjeux de l’éditorialisation, réagence des documents, les partage. Il sait se montrer critique devant la mise en forme de l’information et garde à l'esprit la nécessité de rester libre de ses choix quand il publie.Il a conscience que les actions d'éditorialisation peuvent déterminer des pratiques informationnelles et culturelles. |
| **Exemples de séquences**   * Utiliser un outil de création d’infographies ou d’animation pour faire la promotion d’un livre lu et apprendre à mettre en valeur l’information. * Créer un nuage de mots pour présenter un sujet, un livre, un groupe d’élèves et dont la forme correspond au contenu. * Légender des images et identifier l’effet produit sur la prise d’information. * Comparer des images de presse similaires mais ayant des cadrages différents. * Réaliser une revue de presse et la mettre en forme en ligne. * Éditorialiser une webographie (avec un outil de sélection de ressources). * Créer une affiche ou une campagne d’affichage afin d’annoncer un évènement dans l’établissement, une séance ou un événement culturel au CDI (une exposition par exemple). * Lors d’une veille informationnelle en orientation, utiliser un outil d’éditorialisation pour mettre en forme la veille et la diffuser. * Mettre en ligne des images d'archives ou des images libres de droit extraites de collections de musées pour réaliser une exposition virtuelle. |

|  |
| --- |
| **3.3 Recommandation** |
| En fin de cycle, l’élève est capable de faire preuve d’esprit critique sur l’outil de recommandation qu’il utilise. Il sait adapter son point de vue en fonction du public avec lequel il veut partager ses informations ou ses ressources. |
| **Exemples de séquences**   * Partager des ressources sur l’orientation via l’espace classe de l’outil dédié de l’ONISEP, *Folios* : proposer ou récupérer des documents dans son espace personnel, alerter les camarades de la mise à disposition de documents. * Utiliser le logiciel documentaire pour recommander des ouvrages, utiliser les tags. * Dans un réseau social littéraire (exemple Babelio), noter et critiquer des livres, créer des listes thématiques. * Présenter un ensemble de ressources trouvées sur le Web et les mettre à disposition de la classe dans le cadre d’une recherche de groupe en utilisant un outils de présentation de ressources ou un espace d’agrégation de liens. * Utiliser l'ENT de l'établissement pour partager des ressources avec des élèves ou des professeurs. |

## **4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

|  |
| --- |
| **Expérimenter la structuration du Web (objectif 4 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève est capable de distinguer un site Web d’un site du Web 2.0, il connaît la différence entre le Web visible et le Web invisible. Il connaît les différentes régions constituant la page d’accueil (texte, paratexte), les zones (auteur, navigation, texte, recommandation, publicité, logo, en-tête, pied de page) et comprend de quelle façon se constitue l’architecture de l’information dans un site. Il sait rester critique devant le design du site Web ainsi que devant les valeurs véhiculées par les sites et les réseaux sociaux. Lors d’une démarche d’investigation, l'élève sait distinguer un site qui présente une information scientifique vulgarisée d'un site qui publie une information pseudo-scientifique grâce au repérage d'indices pertinents. L’élève sait donner une valeur ajoutée à une production grâce à des hyperliens pertinents. |
| Exemples de séquences   * Savoir naviguer dans un site : repérer les onglets, les rubriques, le moteur de recherche interne, les mentions légales, les liens internes et externes, … * Situer les zones de publications et de recommandation constituant la page d’un réseau social. * Connaître les différentes zones qui composent une page de résultats dans un moteur de recherche et dissocier les liens sponsorisés, les liens vers des outils de Google (maps, images, actualités...), et les liens naturels. * Créer un site Web selon son intention de publication (vendre, informer, divertir,…) en fonction d’une thématique définie ou pour rendre compte d’un projet. * Créer des pages Web (avec un outil de mise en ligne), enrichies par des liens hypertextes et par des ressources intégrées (“embed”) et/ou téléchargées, en fonction d’un sujet de recherche ou pour rendre compte d’un projet. * Comparer des sites Web lors d’une recherche thématique, et les évaluer en fonction de leur nature (Wiki, forum, etc.) et leur structure (architecture claire ou non, qui enferme l’internaute ou le met en lien avec d’autres ressources). * Distinguer sur l’ENT les fonctions article/blog/ forum/ tchat/dossiers et leurs spécificités, les manipuler et les utiliser en fonction des intentions de publications. * Distinguer la partie de l'ENT qui appartient au Web visible (mode non connecté) et celle qui appartient au Web invisible (mode connecté), faire la même analyse avec une page de réseau social. |

## **5. Les représentations du monde et de l’activité humaine**

|  |
| --- |
| **Assumer une présence numérique (objectif 5 de la matrice)** |
| En fin de cycle, l’élève a pris conscience que la maîtrise des traces volontaires et involontaires permet de construire son identité numérique et son image publique. Il comprend que rien n’est gratuit sur le Web, ses données étant à la base de l’économie du Web. Il sait qu’il doit rester vigilant lors de ses navigations et création de comptes. Il connaît les moyens techniques et légaux pour limiter ses traces. Il comprend comment gérer sa présence numérique et quels en sont les enjeux. |
| **Exemples de séquences**   * Mesurer et vérifier les traces de sa présence en ligne : chercher son nom dans un moteur de recherche ou sur le site Internet Responsable. Étudier le texte “Marc L.” publié dans la revue “Le Tigre”. S'informer sur le site de la CNIL (rubrique “vos traces”) consulter les vidéos du site [DoNotTrack](https://donottrack-doc.com/fr/episodes/) ou les didacticiels de [L’Internet Society](http://www.internetsociety.org/fr/vos-empreintes-num%C3%A9riques). * Savoir mettre en place une navigation anonyme : utilisation des pseudos, des adresses mails jetables ou des mails-poubelle, choix des informations à communiquer aux sites visités, utilisation des modules de “navigation privée” proposés par les différents navigateurs. * Apprendre à gérer les paramètres avancés de confidentialité des différents réseaux sociaux. * Créer des avatars et des profils fictifs sur des réseaux sociaux (exemple Instagram, Twitter, Facebook) de personnages historiques, littéraires, ou inventés pour réfléchir aux conséquences du partage des contenus et aux enjeux des publications. * Travailler sur l’identité légale et l’identité personnelle, l’autobiographie, l’image de soi par l’étude de la carte d’identité, la production d’autoportrait (texte ou image) ou celle d’avatar. Créer une bande-annonce pour se présenter ou réaliser un autoportrait interactif et distinguer les éléments privés et public/professionnel-scolaire. * Débattre sur les avantages et inconvénients de la personnalisation de Web grâce à la collecte de données personnelles de l'usager. * Réfléchir à la façon dont nous sommes influencés sur les réseaux sociaux et comment nous arrivent les informations. Faire prendre conscience de la traçabilité en ligne (exemple étudier la chanson *Carmen* de Stromae). * Réaliser une production à partir d’une question du type “présence en ligne, y être ou pas ?” en amenant les élèves à réfléchir aux arguments avancés par les personnes qui leur parlent de ce sujet (un gendarme, un professeur, les parents, les amis, la presse jeunesse, la presse en général,…) Étudier les stratégies de présence numérique d’un artiste ainsi que celles permettant de faire connaître ses oeuvres. * Connaître les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) afin d'être vigilants et libres de nos choix dans nos usages numériques (outils utilisés et traces). |

# 

# **Matrice EMI pour le lycée**

Au lycée général, technologique et lycée professionnel, l’**éducation aux médias et à l’information(EMI)** n'a pas d'objectifs inscrits dans des programmes, mais elle apparaît en partie dans les objectifs de l’Enseignement Moral et Civique (EMC), dans l'enseignement d'exploration de la classe de seconde Informatique et Création Numérique (ICN) et à travers les textes sur l'accompagnement personnalisé :

* [***Programme d’EMC (***](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243)**Enseignement Moral et Civique)** *:*

[*http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\_officiel.html?cid\_bo=90243*](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243)

* ***L'enseignement d'exploration de la classe de 2de : Informatique et création numérique***

*La mise en œuvre du programme est organisée en "****modules****". Un module s'inscrit dans un champ d'application de l'informatique comme, par exemple :*

*- la publication et le partage sur le Web ;*

*- la recherche d'informations et la veille informationnelle ;*

*- la gestion et la protection des identités numériques ;* etc…

[*http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\_officiel.html?cid\_bo=91849*](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91849)

* [***L’accompagnement personnalisé (AP) au lycée***](http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html)*:* 
  + *en* ***classe de 2de****, permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ;*
  + *en* ***classe de 1ère****, favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. L'articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser.*

[*http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html*](http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html)

Le document ci-dessous a été rédigé collaborativement par des professeurs documentalistes de l'académie de Toulouse à partir de la matrice cadre en EMI : <http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?page_id=912>. Afin d’assurer une cohérence de lecture avec les autres déclinaisons de la matrice (“[Matrice et cycle 3](http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?p=3962)” et “[Matrice et cycle 4](http://docs.ac-toulouse.fr/wp/?p=4682)”), la structure du socle commun a été conservée.

L’ensemble de ces documents permet d’étayer les compétences spécifiques des professeurs documentalistes actées en 2013 par le Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html dans lequel “les professeurs documentalistes, [sont désignés] enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias” et doivent maîtriser les “connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information”.

**Nous proposons donc un outil pour la mise en œuvre de séances pédagogiques en EMI au lycée**[[23]](#footnote-23). Loin de donner des objectifs à atteindre intégralement, il s’agit plutôt de possibilités à adapter au public concerné. Les exemples de séances sont donc proposés à titre indicatif et non exhaustif (certains sont repris du cycle 4 afin de pouvoir les approfondir).

Vous trouverez certains outils de publication en ligne utilisés lors des séances ainsi que des productions d'élèves sur le site collaboratif « Publionsdoc » : <https://publionsdoc.wordpress.com/>

## **1. Des langages pour penser et communiquer**

|  |
| --- |
| **1.1. Être auteur (objectif 1 de la matrice)** |
| **En fin de lycée, l'élève évalue l’autorité d’un document en fonction de critères de fond et de forme (son auteur, l’organisation qui le publie, le support de publication). Il connaît la valeur de la recommandation d’un document. Il adapte son jugement en fonction de son travail de recherche/production (pertinence). Il sait que publier engage la responsabilité de l’auteur et il est capable d’utiliser le droit d’auteur adapté à ses propres publications.**   * il sait reformuler la pensée d’un auteur, la compléter, l’organiser, * il comprend que l’autorité d’un document peut être augmentée par une recommandation, * il sait recommander lui-même un document, * il est capable de faire évoluer la pertinence d’une information en fonction du contexte de sa recherche : production visée, public et place de cette information dans son argumentation (illustration, argument nouveau, type de source…), * il sait réaliser un document collaboratif avec ses pairs, * il comprend que la publication de ses travaux engage sa responsabilité d’auteur. |
| **Exemples de séquences**   * Préparer une soutenance orale (TPE, projet personnel d’orientation…) à l’aide d’une production multimédia en ligne. * Concevoir un book-trailer et intégrer la vidéo sur un article de l’ENT ou sur la notice du portail documentaire. * Rédiger plusieurs lettres de même contenu, en travaillant sur les différents registres de langue selon le destinataire et le média utilisé : courrier officiel, mail, lettre personnelle… * Rédiger un article à partir d’une dépêche d’AFP en variant les points de vue par rapport à l’évènement. * Savoir organiser l’information sous forme de carte mentale lors d’une conférence ou d’un spectacle pour la partager avec d’autres sur l’ENT ou un blog. * Participer à la rédaction, à la correction ou à l’enrichissement d’articles sur l’encyclopédie collaborative Wikipédia. * Participer à un live-tweet en réfléchissant sur les hashtags communs utilisés. * Écrire des haïkus et les publier sur Twitter. * Réaliser une exposition enrichie et/ou numérique, en utilisant la réalité augmentée ou des QR Codes. * Utiliser des images pour les publier : apprendre à en comparer plusieurs et à les choisir en fonction de l'objectif, légender différemment une même image et évaluer les effets produits, associer image et texte pour en mesurer la complémentarité. * Réaliser une exposition en ligne ou un diaporama dynamique : affiches, extraits sonores lus et accompagnés de bruitages, etc. * Réaliser un mur d’images sonores à partir d’images. A la suite d’un voyage à l’étranger, à partir d’enregistrements sonores, réaliser un montage afin de rendre compte d’une émotion, d’une atmosphère, d’un lieu… * Réaliser un audio-guide en vue d’un voyage scolaire. * Réaliser des flyers ou affiches de sensibilisation et de prévention. * Réaliser une vidéo façon “Youtubeurs” en fonction de critères établis collectivement en classe. Par exemple réaliser un booktube (à la façon des youtubeurs célèbres) pour faire la promotion d’une lecture. |

## **1. Des langages pour penser et communiquer**

|  |
| --- |
| **1.2. Argumenter (objectif 6 de la matrice)** |
| **En fin de lycée, l’élève est capable d’exprimer son point de vue ainsi que de reprendre ceux de différents auteurs. Il distingue les différents types de discours (faits, opinions, croyances...) qu’il rencontre et adapte le sien et sa mise en forme en fonction de support de publication et de son contexte (commentaire, critique, analyse…). Il est conscient des problématiques de désinformation.**   * il sait proposer sur un sujet une diversité de points de vue exprimés par des sources différentes, * quand il est auteur, il sait restituer ses propres connaissances, * il sait qu’un discours médiatique se comprend dans une chronologie (réponse à un événement, à un argument) et dans un contexte, * il sait rendre compte d’une controverse ou d’un débat, * il sait développer son point de vue sur un sujet en construisant une argumentation. |
| **Exemples de séquences**   * Présenter une sélection d’arguments contradictoires ou complémentaires (avec leurs sources) autour d’un sujet à controverse (gestation pour autrui, euthanasie, liberté de la presse …). * Comprendre le fonctionnement de l’encyclopédie collaborative Wikipédia et développer son esprit critique : notions de guerre d’édition, d’argumentation au moyen de sources, échanges avec la communauté wiki… * Préparer une argumentation en concevant une sélection réfléchie de sites sur un thème donné en utilisant un agrégateur de contenus.   - Participer à un débat sur les outils et/ou les usages numériques : “Pour ou contre Wikipédia ?”, “Pour ou contre la publicité ciblée ?”, “Pour ou contre la connexion permanente ? “ , “Pour ou contre une présence sur les réseaux sociaux ?” etc. Élaborer une cartographie des points de vue pour définir différents domaines de traitement de l’information (scientifique, médiatique, associatif, institutionnel,...)  - Réaliser le procès d’un livre lu en classe en français, résumer les arguments pour ou contre.  - Rédiger des critiques littéraires argumentées sur le réseau social Babelio.  - Rédiger des commentaires argumentés à la fin d’articles lus sur le Web.  - Créer des chroniques radios en fonction d'un angle journalistique argumenté par des données factuelles.   * Suivre le chemin d’une rumeur dans les médias, argumenter et citer ses sources pour l’expliciter. |

## **2. Des méthodes et outils pour apprendre**

|  |
| --- |
| **Comprendre et s’approprier les espaces informationnels et les outils de recherche (objectif 2 de la matrice)** |
| **En fin de lycée l’élève est capable, à partir de son besoin d’information, de structurer sa recherche et les résultats de celle-ci. Il est capable d'interroger ses pratiques informelles : en prendre conscience et les structurer. Il est capable de distinguer ce qui dépend de contraintes techniques et ce qui relève d’actions humaines. Il comprend qu’un espace informationnel n’est pas figé mais est en constante évolution.**   * il connaît le fonctionnement de base d’un moteur de recherche, il distingue le critère de popularité et celui de pertinence ; il sait utiliser les fonctions de recherche avancée de différents outils de recherche, * il comprend la différence entre l’indexation humaine et l’indexation algorithmique, * il est capable d’évaluer et de faire évoluer sa stratégie de recherche au regard de son besoin d’information ; il sait effectuer un choix raisonné de mots-clés précis (et les faire évoluer) et des sources, ainsi que d’outils de collecte, de stockage et de diffusion d’information, * il comprend la complémentarité des outils de collecte, de stockage et de diffusion, * il est capable de mettre en place un écosystème de veille. |
| **Exemples de séquences**   * Découvrir et utiliser les outils numériques du CDI et de l’établissement : ENT, PMB,Twitter, Facebook, Scoop.It... Comprendre leur complémentarité. * Collecter, stocker et exploiter des informations sur l’outil Folios de l’ONISEP. * Utiliser des sites et banques de recherches d’images libres de droits. * Connaître les fonctionnalités et les enjeux des outils du web 2.0 (services et logique commerciale, philosophie humaniste, personnalisation et données…). * Connaître le fonctionnement des moteurs de recherche (algorithme, outils spécifiques) et leur différent degré de respect de la vie privée de l’utilisateur. * Utiliser les outils de veille et d’alerte pour réaliser une revue de presse. * Sonder les pratiques informationnelles des lycéens pour en débattre. * Mettre en place une veille sur un champ professionnel ou l’orientation, par exemple en réalisant réaliser un portail Netvibes ou une page scoop.it * Débattre sur la question du référencement des articles de presse par Google.   - Rechercher une image libre, la copier, la télécharger, la modifier, l’insérer dans un document lors de la réalisation d’une exposition en ligne.  - Savoir organiser et sauvegarder ses documents sur son espace personnel au lycée, chez soi, sur l’ENT, dans le Cloud.   * Présenter un outil du Web 2.0 (Wikipédia, Youtube, les réseaux sociaux, etc.) et expliquer les raisons de son succès (nature, fonctionnement, usages sociaux) |

## **3 La formation de la personne et du citoyen**

|  |
| --- |
| **Apprendre à partager les informations de façon responsable (objectif 3 de la matrice)** |
| **3.1 Redocumentarisation***(création d’un nouveau document à partir de documents existants)* |
| **En fin de lycée, l’élève sait créer un nouveau document à partir d’un document initial en ajoutant des informations sur la source et sur le contenu.**   * il sait mettre en forme les informations qu’il a prélevées en privilégiant l’exhaustivité des sources et l’éventuelle chronologie des arguments qui se répondent, * il connaît plusieurs formes de redocumentarisation telle que l’insertion d’un document dans un autre document. |
| **Pour le droit d’auteur**  L'élève auteur doit connaître et respecter le droit d’auteur. Il sait que tout document (texte, image, vidéo, son) est le fruit du travail d’une personne ou d’un groupe de personnes et que cette œuvre lui appartient de manière inaliénable. Il sait utiliser le droit de citation. Il sait qu’on ne peut pas utiliser en publication toutes les images que l’on trouve avec un moteur de recherche car elles sont soumises au droit d’auteur. Il découvre quels documents sont utilisables : ceux qui appartiennent au domaine public et celles qui sont sous licence Creative Commons. Ces licences sont apposées parleurs auteurs aux documents pour permettre leur réutilisation. |
| **Pour le droit des personnes**  L'élève sait que, comme les personnes qui l'entourent, il a des droits sur son image, l'enregistrement de sa voix, sur ses productions. Il sait qu'il doit demander l'autorisation d'autrui pour utiliser son image ou sa voix. |
| **Exemples de séquences**   * Établir une bibliographie et une sitographie en respectant une présentation qui réponde à des normes précises. * Réaliser une production multimédia en ligne en collectant et présentant les documents sélectionnés. * Réaliser une revue de presse audio. * Réaliser un JT sur un sujet d'actualité ou infographier des articles issus de la presse nationale. * Choisir une licence creativecommons pour une production. * Créer une image interactive à partir de la carte d’un pays ou d’une œuvre d’art : insérer des contenus texte et audio. * Construire une échelle chronologique interactive en insérant des images libres et en citant ses sources. * Créer un tableau illustré d’exemples concrets des différents droits liés à la propriété intellectuelle : modèles industriels, designs, contrefaçons, marques, brevets d’invention, œuvres artistiques, interprétations d’une même œuvre. * A partir d’une exposition virtuelle, débattre des droits d'auteur sur des œuvres du domaine public qui se retrouvent "enfermées" sur des plates-formes privées comme le « Google Art Project ». * Rédiger collectivement le texte d’une autorisation d’utilisation des photographies de personnes avant une sortie scolaire.   - Participer à la rédaction de la charte informatique de l’établissement.  - Débattre autour du harcèlement des personnes. Créer une carte mentale mettant en évidence la typologie des spams reçus dans une boîte mail, en s’appuyant sur le site [Hoaxbuster](http://www.hoaxbuster.com/).  - Comprendre les enjeux de la captation des données personnelles pour les outils du Web 2.0 à travers, par exemple, les boutons de partage. |

## **3. La formation de la personne et du citoyen**

|  |
| --- |
| **3.2 Editorialisation***(mise en forme de l’information)* |
| **En fin de lycée, l’élève sait questionner l’autorité d’un document qui a été éditorialisé en la distinguant de l’autorité de la source primaire. L’élève sait regrouper des documents selon des choix qu’il opère. Il comprend que l’éditorialisation peut prendre plusieurs sens : donner de la visibilité à des contenus via des plates-formes différentes, organiser et interpréter des contenus par des pratiques sur les réseaux sociaux.**   * il sait donner une valeur ajoutée par le biais de commentaires structurés, d’annotations, de tags, de liens complémentaires…, * il sait situer une ressource dans un ensemble de discours et comprend la chronologie d’une information, * il comprend les contraintes d’écriture liées aux outils : design informationnel (mise en forme d’une information dans une visée d’éclaircissement, de hiérarchisation, d’illustration…), précisions sur le contenus et partage (contrainte de l’interopérabilité entre les outils). |
| **Exemples de séquences**   * Écrire et publier un article de web-journal pour présenter son TPE. * Réaliser une infographie à partir de données textuelles ou numériques. * Réalisation d’une frise chronologique. * Réaliser une vidéo de présentation, une infographie ou un parcours QR Code dans le cadre des journées portes ouvertes de l’établissement. * Mettre en valeur des concepts et des notions en incrustant des mots-clés sous forme d’un nuage de mots ou en jouant sur la hiérarchisation visuelle de l’information. * Utiliser un outil de création d’infographies ou d’animation pour faire la promotion d’un livre lu et apprendre à mettre en valeur l’information. * Légender des images et identifier l’effet produit sur la prise d’information. * Éditorialiser une webographie (avec un outil de sélection de ressources). * Mettre en ligne des images d'archives ou des images libres de droit extraites de collections de musées pour réaliser une exposition virtuelle. |

## **3. La formation de la personne et du citoyen**

|  |
| --- |
| **3.3 Recommandation** |
| **En fin de lycée, l’élève est capable de faire preuve d’esprit critique sur l’outil de recommandation qu’il utilise. Il sait adapter son point de vue en fonction du public avec lequel il veut partager ses informations ou ses ressources.**   * il sait distinguer et maîtriser les logiques de rediffusion de l’information en fonction de l’autorité de celui qui la diffuse, * il sait qu’une recommandation est une trace comportementale et que cette trace peut être monnayable, * il sait qu’une recommandation est une forme de validation d’une information, * il sait qu’en recommandant une information il devient lui-même un médiateur et prescripteur. |
| **Exemples de séquences**   * Faire réfléchir aux ressources que les lycéens partagent sur leur page Facebook. * Comprendre comment la publicité influence nos actions quotidiennes. * Mener un débat autour d’une controverse “Faut-il cliquer sur un lien recommandé par mail ou via Facebook ?”. * Mettre en place une veille collective sur un sujet de classe. * Utiliser le logiciel documentaire pour recommander des ouvrages, utiliser les tags. * Dans un réseau social littéraire (exemple Babelio), noter et critiquer des livres, créer des listes thématiques. * Présenter un ensemble de ressources trouvées sur le Web et les mettre à disposition de la classe dans le cadre d’une recherche de groupe en utilisant un outil de présentation de ressources ou un espace d’agrégation de liens. |

## **4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

|  |
| --- |
| **Expérimenter la structuration du Web (objectif 4 de la matrice)** |
| **En fin de lycée, l’élève sait que le Web est une des applications d’internet. il sait qu’on peut trouver différents types de ressources (html, fichiers etc.) Il distingue le Web visible et le Web invisible. Il connaît les différentes régions constituant la page d’accueil (texte, paratexte), les zones (auteur, navigation, texte, recommandation, publicité, logo, en-tête, pied de page) et comprend de quelle façon se constitue l’architecture de l’information dans un site. Il sait rester critique devant le design du site Web ainsi que devant les valeurs véhiculées par les sites et les réseaux sociaux. Lors d’une démarche d’investigation, l'élève sait distinguer un site qui présente une information scientifique vulgarisée d'un site qui publie une information pseudo-scientifique grâce au repérage d'indices pertinents. L’élève sait donner une valeur ajoutée à une production grâce à des hyperliens pertinents.**   * il sait que la mise en ligne d’un site Web suppose un hébergement des données, * il sait distinguer un site Web des outils du Web 2.0 (plates-formes de partage et réseaux sociaux) qui lui sont associés, * il doit être capable de réfléchir à l’architecture de l’information (rubriques et sous-rubriques) d’un site qu’il mettrait lui-même en ligne, * il sait créer de manière pertinente des hyperliens (hypertextes, images cliquables, QR codes…) dans un document dans l’objectif d’enrichir le contenu qu’il donne à lire. |
| Exemples de séquences   * Publier un article multimédia sur l’ENT de l’établissement dans le cadre d’un projet de classe. * Réfléchir à la conception, à l’architecture d’une publication en ligne : réaliser un site web. * Distinguer les différentes natures d’outils proposés par Internet et maîtriser leurs fonctions : outils de recherche (moteurs, métamoteurs, répertoires…), sites web, wiki, blogs, micro-blogging, moyens de communication synchrone et asynchrone… * Travailler sur le référencement d’un site et les étapes de crawling, d’indexation et de ranking des moteurs (code-source, métadonnées, liens retours, liens artificiels,…)   - Créer un site Web selon son intention de publication (vendre, informer, divertir,…) en fonction d’une thématique définie ou pour rendre compte d’un projet.  - Créer des pages Web (avec un outil de mise en ligne), enrichies par des liens hypertextes et par des ressources intégrées (“embed”) et/ou téléchargées, en fonction d’un sujet de recherche ou pour rendre compte d’un projet.  - Distinguer la partie de l'ENT qui appartient au Web visible (mode non connecté) et celle qui appartient au Web invisible (mode connecté), faire la même analyse avec une page de réseau social. |

## **5. Les représentations du monde et de l’activité humaine**

|  |
| --- |
| **Assumer une présence numérique (objectif 5 de la matrice)** |
| **En fin de lycée, l’élève a pris conscience que la maîtrise des traces volontaires et involontaires permet de construire son identité numérique et son image publique. Il comprend que rien n’est gratuit sur le Web, ses données étant à la base de l’économie du Web. Il sait qu’il doit rester vigilant lors de ses navigations et création de comptes. Il connaît les moyens techniques et légaux pour limiter ses traces. Il comprend comment gérer sa présence numérique et quels en sont les enjeux.**   * il est capable d’assumer ses traces numériques, * il est capable d’anticiper les traces numériques qu’il laisse, * il est capable de construire de façon consciente et responsable son identité numérique, y compris dans le cadre d’une recherche d’emploi, * il est conscient de la traçabilité de son identité sur le Web,, * il connaît la part des traces numériques qu’il peut ou ne peut pas maîtriser, * il exerce sa citoyenneté numérique avec une prise de distance sur ses publications. |
| **Exemples de séquences**   * Comprendre les enjeux de l’identité numérique sur les réseaux sociaux et se créer un profil sur un réseau social professionnel. * Travailler sur les réseaux sociaux et sur le cyber harcèlement et réalisation de hashtag pour une campagne d’information au sein du lycée. * Réaliser une animation vidéo sur les réseaux sociaux avec un zoom sur la cyber-citoyenneté. * Savoir mettre en place une navigation anonyme : utilisation des pseudos, des adresses mails jetables ou des mails-poubelle, choix des informations à communiquer aux sites visités, utilisation des modules de “navigation privée” proposés par les différents navigateurs. * Apprendre à gérer les paramètres avancés de confidentialité des différents réseaux sociaux.   - Créer des avatars et des profils fictifs sur des réseaux sociaux (exemple Instagram, Twitter, Facebook) de personnages historiques, littéraires, ou inventés pour réfléchir aux conséquences du partage des contenus et aux enjeux des publications.   * Débattre sur les avantages et inconvénients de la personnalisation de Web grâce à la collecte de données personnelles de l'usager et à la notion de droit à l’oubli. * Connaître les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) afin d'être vigilants et libres de ses choix dans ses usages numériques (outils utilisés et traces) et les politiques de confidentialité d’autres prestataires du Web à l’égard de la vie privée des usagers du web.   - Travailler sur l’identité légale et l’identité personnelle, l’autobiographie, l’image de soi par l’étude de la carte d’identité, la production d’autoportrait (texte ou image) ou celle d’avatar. Créer une bande-annonce pour se présenter ou réaliser un autoportrait interactif et distinguer les éléments privés et public/professionnel-scolaire.  - Débattre sur les avantages et inconvénients de la personnalisation de Web grâce à la collecte de données personnelles de l'usager.   * Réfléchir à la façon dont nous sommes influencés sur les réseaux sociaux et comment nous arrivent les informations. Faire prendre conscience de la traçabilité en ligne (exemple étudier la chanson *Carmen* de Stromae). * Mener un débat autour d’un sujet de controverse : peut-on tout dire sur un réseau social ?   - Réaliser une production à partir d’une question du type “présence en ligne, y être ou pas ?” en amenant les élèves à réfléchir aux arguments avancés par les personnes qui leur parlent de ce sujet (un gendarme, un professeur, les parents, les amis, la presse,…) Étudier les stratégies de présence numérique d’un artiste ainsi que celles permettant de faire connaître ses œuvres. |

1. **Économie de l’information :** place de l’information dans le contexte économique du média de production et de diffusion. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Communs** : un ensemble d’activités organisées collectivement par une communauté selon des desrégles qu’elle définit elle-même afin de gérer, valoriser et protéger des ressources. [↑](#footnote-ref-2)
3. **Creativecommons**  : licence permettant à un auteur de publier sa ressource papier ou en ligne selon des règles qu’il définit lui-même :  être ou non partagé librement, commercialisé ou non et que son nom soit cité ou pas. (<http://creativecommons.fr/>) [↑](#footnote-ref-3)
4. **Espace informationnel**: lieu public, physique ou virtuel, qui met à disposition différentes ressources informationnelles et permet l’échange et la production d’information. [↑](#footnote-ref-4)
5. **Ecosystème de veille :** ensemble d'interactions entre un veilleur et son environnement dans une finalité de surveillance d'un sujet prédéfini (information professionnelle ou sujets de préoccupation) : repérage et syndication de sources sur le web, collecte, sélection, stockage, et diffusion d'information repérées comme pertinentes via des outils dédiés [↑](#footnote-ref-5)
6. **Ferme de serveur ou centre de données**  lieu où se trouvent des ordinateurs et des équipements de télécommunications afin de stocker les informations numériques. [↑](#footnote-ref-6)
7. **Enclosure :** terme ancien en référence aux enclos. Avec le Web il fait références à ce qui restreint le caractère réutilisable et appropriable de l’information : format de fichier, droit d’auteur,  accès restreint voire inaccessible :format de fichier, droit d’auteur,  accès restreint voire inaccessible. [↑](#footnote-ref-7)
8. **Redocumentarisation :** création d’un document mis en forme à partir d’un ou plusieurs extraits de documents. C’est une activité ancienne qui est remise au goût du jour par les outils numériques. [↑](#footnote-ref-8)
9. **Editorialisation** : processus qui consiste à utiliser un dispositif technologique pour mettre des ressources à disposition. L’aspect “design informationnel” de la plate-forme (possibilité de mettre des images, choix des couleurs, nombre de caractère…) permet d’attirer l’attention sur ces ressources en y a joutant une plus-value (annotations, commentaires). [↑](#footnote-ref-9)
10. **Design informationnel** : c’est la mise en forme (police, couleur, icônes, graphiques, images diverses…) d’une information. Il a pour but d'éclaircir une information, d’attirer l’attention dessus, de la hiérarchiser ou de l’illustrer. [↑](#footnote-ref-10)
11. **Bien commun** : le bien commun au singulier se rapproche de l'intérêt général. [↑](#footnote-ref-11)
12. **Expérimenter le Web :** prendre part à la construction du Web en publiant. [↑](#footnote-ref-12)
13. **Cloud (ou cloudcomputing) :** stockage à distance de fichiers et données personnels, ce qui permet de les consulter depuis n’importe quel écran connecté, où que l’on soit. [↑](#footnote-ref-13)
14. **Data (ou donnée informationnelle) :** désigne une information brute. Pour une page Web, ce sont les éléments de description de la page (tire, auteur, date, mots-clés…). [↑](#footnote-ref-14)
15. **Hyperlien** : lien cliquable qui permet de relier entre elles un ensemble de pages sur le Web. Ce peut être du texte (on parle alors d’hypertexte) ou une image  (un logo, une photographie, une capture d’écran…). [↑](#footnote-ref-15)
16. **Architecture de l’information** : organisation d’un site Web. [↑](#footnote-ref-16)
17. **Paratexte :** Éléments de la page web qui accompagnent un texte (titre, note de bas de page, boutons, liens, menus) [↑](#footnote-ref-17)
18. **Présence numérique**: Rapport au Web d’un individu et à l’information qui y circule le concernant. Chaque internaute doit penser et assumer cette présence d’autant plus qu’il doit faire face à la collecte de ses données personnelles. [↑](#footnote-ref-18)
19. **Identité numérique**: Ensemble des caractéristiques qui définissent un individu, à travers les traces qu'il laisse sur Internet et à travers les publications qu’il fait ou que d’autres font en son nom. [↑](#footnote-ref-19)
20. **GAFA :** sigle pour les 4 géants du Web Google, Amazon, Facebook, Apple.  Parfois on y ajoute Microsoft et on parle alors de GAFAM. [↑](#footnote-ref-20)
21. **Filtrage technologique :** permet aux fournisseurs d’accès de bloquer l’accès à tout ou partie d’un contenu Web voire le blocage d’un compte. ce filtrage fait débat entre les défenseurs de la neutralité du Web et ceux qui veulent censurer certains contenus. [↑](#footnote-ref-21)
22. **Discours :** le discours est la communication d’informations qui ont été appropriées pour devenir connaissances. Il suppose un point de vue. [↑](#footnote-ref-22)
23. Dans ce document, nous utiliserons le terme lycée qui recouvre à la fois le lycée général, technologique et professionnel. [↑](#footnote-ref-23)